

DESCRIPTIFS DES CIRCUITS BALISÉS E-BIKE

12

LES LACS DU CHAJOUX

DÉPART : STATION LA BRESSE-HOHNECK

La première moitié de ce circuit utilise le circuit VTT n°12 bleu. Après avoir rejoint le Col des Feignes, vous emprunterez la route goudronnée pour rejoindre le sommet de la vallée du Chajoux. De là, le parcours emprunte un chemin forestier qui vous emmènera jusqu'au Lac de Lispach en passant par le cirque glaciaire du Tour des Roches et sa fraîcheur.

Vous contournez le lac par la droite et le chemin du Collet de la Mine, puis le chemin vallonné de la Courbe. Après avoir atteint un abri pique-nique, vous redescendrez dans la vallée pour arriver au lac de la Ténine, puis au Pont du Metty. C'est à ce moment que vous quitterez le balisage du circuit n°12 bleu pour remonter la route du Chajoux qui vous ramènera jusqu'à La Bresse-Hohneck en longeant à nouveau les lacs de la Ténine puis de Lispach.

12

LE TOUR DU GRAND'JEAN

DÉPART : OFFICE DE TOURISME
ou DOMAINE DU HAUT DES BLUCHES
ou STATION LA BRESSE-HOHNECK

Ce circuit correspond au circuit VTT n°12 bleu.

Il consiste à faire le tour de La Bresse par le fond des 2 vallées : Vologne et Chajoux, ce que tous les bressauds appellent « le Tour du Grand'Jean »

14

LE LAC DES CORBEAUX

DÉPART : OFFICE DE TOURISME
ou DOMAINE DU HAUT DES BLUCHES

Ce circuit correspond en grande partie au circuit VTT n°14 bleu.

Au départ du centre-ville, il vous fera tout d'abord remonter la vallée de Vologne par la rive gauche de la Moselotte en passant par la zone industrielle des Ecorces, la Vertbruche (passage à proximité et en dessous (!) des activités de Bol d'Air Aventures : Parcours des Aventuriers, Fantasticable, Bol d'Air Line), le Domaine du Haut des Bluches.

Après avoir tourné à droite au bout de la Route des Planches, le bitume laisse la place à un large chemin de terre, qui vous mènera jusqu'au petit étang sauvage de Séchemer, puis au Lac des Corbeaux. De là, poursuivez votre balade par la route goudronnée qui part à plat à la sortie du parking, direction le Col du Brabant que vous atteindrez par une route en balcon qui vous offrira de nombreux points de vue. Peu avant le col, le circuit n°14 bifurque pour redescendre à La Bresse par un petit sentier très technique à travers les enclos de chèvres, moutons et vaches (uniquement pour les bons vététistes). Les moins audacieux pourront choisir d'emprunter la route du Brabant qui arrive directement au centre-ville.

Si vous voulez prolonger la balade, depuis le col du Brabant, vous pouvez emprunter le circuit balisé n° 34 (11 km et 355 m de dénivelé positif). Sans difficulté technique, il vous mènera sur de larges chemins forestiers jusqu'au Col de la Vierge et son abri-refuge pour le pique-nique.



34

LE COL DE LA VIERGE

DÉPART : COL DU BRABANT

Depuis le col du Brabant suivre le circuit VTT n°34 (11 km 355 m de dénivelé positif). Sans difficulté technique, le circuit en boucle vous mènera sur de larges chemins forestiers jusqu'au lac de la Vierge et retour au Brabant..



13

LE PRÉ JACQUOT

DÉPART : OFFICE DE TOURISME
ou DOMAINE DU HAUT DES BLUCHES
ou STATION DE LA BRESSE-HOHNECK

Ce circuit correspond en grande partie au circuit VTT n°13 rouge.

Au départ du centre-ville, vous remonterez tout d'abord toute la vallée de Vologne jusqu'au col des Feignes en alternant chemins et route.

Après avoir suivi sur 500 m la route goudronnée en direction de la Vallée du Chajoux, le parcours bifurque vers la gauche en empruntant un chemin forestier qui va s'élever en lacets jusqu'à la Rouge-Feigne puis la Chaume des Champis où un abri forestier vous accueillera. Vous pourrez rejoindre la partie haute de la Chaume pour admirer un panorama à 360° sur une grande partie du Massif.

Un large sentier vallonné et un peu technique vous mènera par la crête jusqu'au Pré Jacquot, via le chalet forestier du Collet de l'Etang.

Après la descente du Pré Jacquot, vous vous retrouverez littéralement à cheval entre Vallée de Vologne, à gauche et Vallée du Chajoux, à droite. C'est vers cette dernière que nous vous conseillons de redescendre en quittant le circuit n°13 pour poursuivre sur le chemin de terre, puis de bitume qui arrive à l'Auberge des Skieurs. De là, il ne vous reste plus qu'à redescendre la vallée pour rejoindre le centre-ville.

LE HOHNECK

DÉPART : STATION DE LA BRESSE-HOHNECK

Depuis la station, redescendre la route principale sur environ 1 km et prendre à gauche la route goudronnée vers le Lac de Blanchemer. Monter jusqu'au bord du lac et le longer par la gauche. Une fois arrivé à l'abri forestier, suivre le balisage du circuit VTT n°15 noir qui vous fera traverser les pistes de ski de la Station de La Bresse-Hohneck jusqu'au barrage de la Lande (petit passage technique sur 200 à 300 m avant d'arriver au barrage, prudence !). Continuez à suivre le circuit n°15 jusqu'au pied du Hohneck. De là, vous emprunterez la route en lacets qui vous mènera jusqu'au sommet pour y admirer la vue à 360° (par temps clair, on voit les Alpes !)

Vous retournerez ensuite sur vos pas en direction de l'Auberge de la Chaume de Schmargult pour rejoindre le circuit balisé E3 vert qui vous fera redescendre par de larges chemins forestiers jusqu'à la station.

Envie d'aller plus loin ?

Des points de rechargement de batterie ont été mis en place en partenariat avec des structures touristiques aux alentours :

- Bouticycle Sports Passion
- Bikeshop - La Bresse-Hohneck
- Au Montagnard au Col de Grosse Pierre
- A l'Ermitage Frère Joseph à la station de Ventron
- A la Brasserie de la Schlucht au Col de la Schlucht
- A l'Auberge du Blancrupt au Lac Blanc

Partez à la découverte d'autres horizons, vous pourrez recharger les batteries de votre corps et de votre vélo en même temps !

LOCATIONS DE VTT À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE :

BOUTICYCLE SPORTS PASSION

3 RUE DU HOHNECK
88250 LA BRESSE
Tél. : 03 29 25 68 05
www.sports-passion.fr

BIKESHOP LABELLEMONTAGNE

88 ROUTE DE VOLOGNE
88250 LA BRESSE
Tél. : 03 29 25 60 59
www.bikepark-labresse.labellemontagne.com

Informations / Renseignements :

OFFICE DE TOURISME

2A RUE DES PROYES 88250 LA BRESSE
Tél. : 03 29 25 41 29
www.labresse.net – tourisme@labresse.fr



E-BIKE

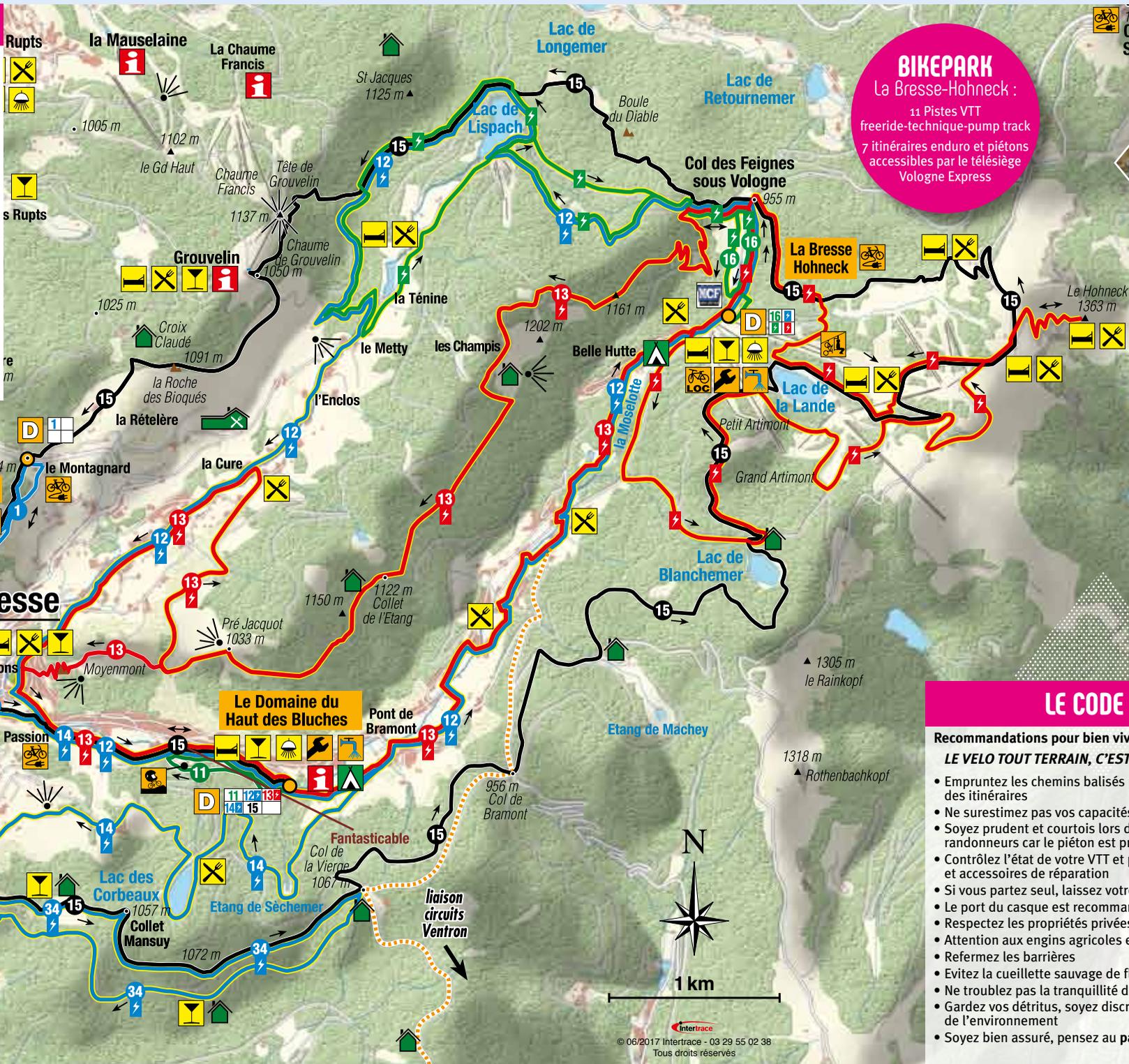
CIRCUITS BALISÉS VTT
ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

© 04/2017 Intertrac - 03 29 52 02 38 - Crédits photos couverture : Michel Lauer

LABRESSE
HAUTES VOSGES
Station Classée Tourisme

Circuits balisés E-BIKE

NOM	DIFFICULTÉ	DÉPART	DISTANCE	DÉNIVELÉ
Les Lacs du Chajoux		La Bresse - Hohneck	16 km	+ 350 m
Le Tour du Grand Jean		La Bresse - Hohneck Office de Tourisme Dom. du Haut des Blanches	22 km	+ 350 m
Le Lac des Corbeaux		Office de Tourisme Dom. du Haut des Blanches	16 km	+ 380 m
Col de la Vierge		Col du Brabant	11 km	+ 355 m
Le Pré Jacquot		La Bresse - Hohneck Office de Tourisme Dom. du Haut des Blanches	27 km	+ 675 m
Le Hohneck		La Bresse - Hohneck	21 km	+ 590 m



BIKEPARK
La Bresse-Hohneck :
11 Pistes VTT
freeride-technique-pump track
7 itinéraires enduro et piétons
accessibles par le télésiège
Vologne Express



SURICATE
TOUS SENTINELLES DES SPORTS DE NATURE

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr

Légende

	Point accueil		Ecole MCF (Moniteur Cycliste Français)
	OTSI		Parking
	Point information		Restauration
	Departs circuit		Hebergement
	Numero des circuits		Sanitaire
	Recharge batterie		Camping
	Location		Point d'eau
	Reparation		Abri
	Lavage		Ferme auberge
	Télésiège / VTT		Liaison
	BMX / Champs de bosses		Circuit VTTAE

LE CODE DU VÉTÉTISTE

Recommandations pour bien vivre à VTT
LE VELO TOUT TERRAIN, C'EST COMME ON VEUT ! MAIS

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage
- Le port du casque est recommandé
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures
- Attention aux engins agricoles et forestiers
- Refermez les barrières
- Evitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages
- Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de l'environnement
- Soyez bien assuré, pensez au **pass'loisir**.

Balisage VTT

Les différents circuits sont repérés par des numéros. Ils sont classés en fonction de leur difficulté par la couleur des numéros.

vert : très facile
bleu : facile
rouge : difficile
noir : très difficile

Direction

